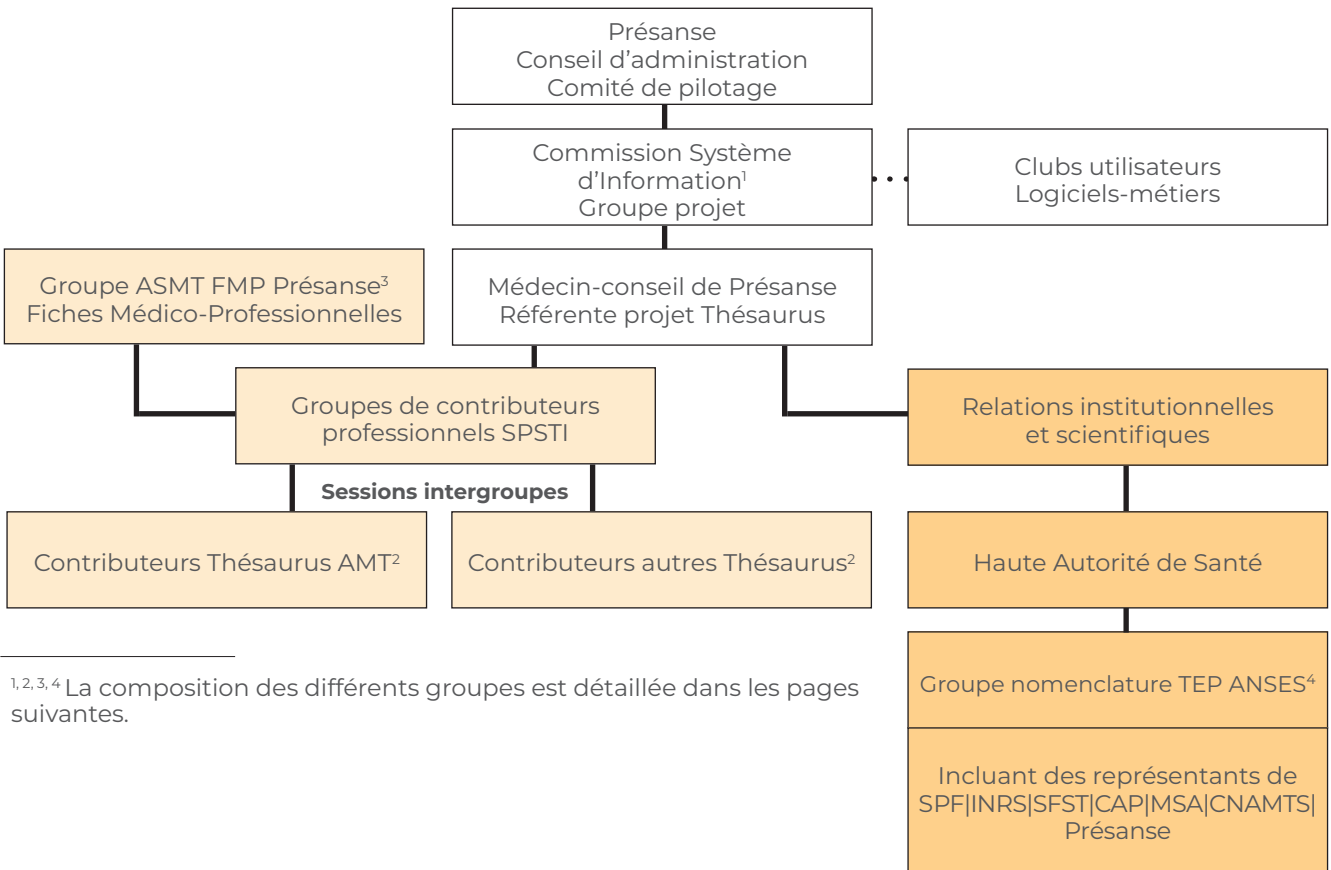


COMMENT LE CONSENSUS SUR L'HARMONISATION DES THÉSAURUS A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

COMMENT LES PROFESSIONNELS ONT-ILS ÉTÉ INTÉGRÉS AU CONSENSUS ?

Mode projet

La démarche, commencée en 2009, a été menée en mode projet, selon le schéma ci-dessous :



1, 2, 3, 4 La composition des différents groupes est détaillée dans les pages suivantes.

Concertation avec les professionnels

A chaque étape de la démarche, les différents professionnels des Services interentreprises ont été associés : médecins du travail, ergonomes, toxicologues, psychologues, directeurs et présidents de Services, en respectant une représentation des différentes régions, en tenant compte de la taille des Services et de l'appartenance aux différents clubs utilisateurs de logiciels.

Concertation institutionnelle

Du fait de sa proximité (et celle de Présanse) avec les institutionnels, la Commission Système d'Information s'est assurée de la cohérence de ces choix avec le RNV3P, la Société française de médecine du travail et la Haute Autorité de Santé. Les résultats tiennent compte des avis des institutionnels.